



Modes de gestion des forêts

[Structure de la forêt en taillis et futaies]

Par ses différents modes de gestion, l'Homme façonne les forêts depuis des millénaires. En France, et dans le Nord - Pas-de-Calais en particulier, il n'existe plus de forêts naturelles au sens strict du terme, lesquelles représentent moins de 1 % du territoire européen. Notre région urbanisée, industrielle et agricole n'a laissé que peu de place aux forêts.

Dans le Nord - Pas-de-Calais, trois régimes sylvicoles* sont principalement mis en œuvre : le régime de la futaie, celui du taillis-sous-futaie et enfin celui du taillis. Comme dans la majorité des pays occidentaux, le régime de la futaie est le plus utilisé dans la région. Il permet en effet de répondre favorablement à la demande en bois d'œuvre.

Contexte

Voici quelques définitions issues du glossaire de l'Inventaire forestier national (IFN) et du guide des végétations forestières et préforestières du Nord - Pas-de-Calais :

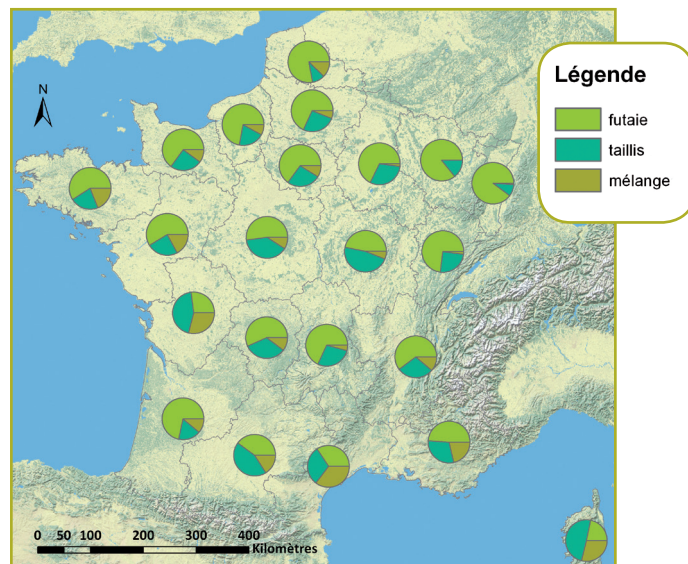
- **La futaie** correspond à des arbres " issus d'une graine plantée (régénération artificielle) ou non (régénération naturelle) et qui n'ont qu'une seule tige. L'objectif principal est de produire du bois d'œuvre ".
- **Le taillis** est constitué par " des arbres issus de souches (rejets) et qui comprennent une à plusieurs tiges. La perpétuation du peuplement est obtenue par des coupes de rajeunissement. L'objectif principal est d'obtenir des tiges de petite circonférence destinées au bois de chauffage. L'essence* privilégiée est avant tout le Charme commun (*Carpinus betulus*), plus rarement le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) ". Ce mode d'exploitation était autrefois largement usité pour la production de bois de chauffage domestique et industriel. L'avènement du charbon et du pétrole a contribué à la réduction des surfaces forestières soumises à ce mode de gestion, laissant progressivement la place au taillis-sous-futaie ou à la futaie.
- **Le taillis-sous-futaie** est un régime mixte : le peuplement comprend deux étages. L'étage supérieur correspond à la futaie destinée à produire du bois d'œuvre et l'étage inférieur au taillis pour le bois d'industrie ou de chauffage.

Différents traitements sylvicoles sont appliqués aux peuplements forestiers :

- **le traitement régulier** par lequel on cherche à obtenir une futaie régulière (arbres d'une même classe d'âge, éventuellement constituée d'une seule essence) ou un taillis simple ;
- **le traitement irrégulier** par lequel on cherche à obtenir une futaie irrégulière ou jardinée (comporte plusieurs classes d'âge et souvent composée de plusieurs essences, elle se rapproche alors d'une forêt dite " naturelle ") ;
- et **le traitement mixte** qui allie un traitement régulier pour une partie du peuplement et irrégulier dans l'autre (appliqué au taillis-sous-futaie).

Proportion de futaies, taillis et mélanges taillis futaies en France par région entre 2006 et 2009

(source : ORB NPdC d'après IFN, 2012)



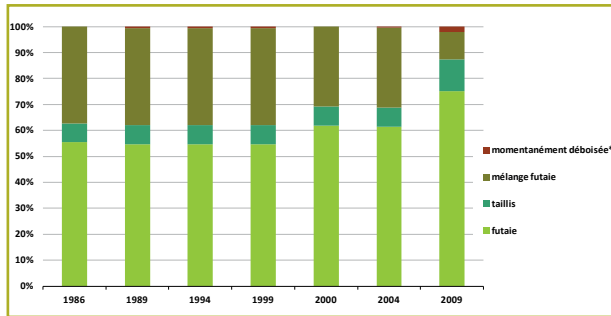
Résultats

Les résultats de 2009 ne sont donnés qu'à titre indicatif. En effet, la modification de la méthode d'échantillonnage de l'IFN, entre 2004 et 2009, rend difficile la comparaison des résultats. C'est notamment le cas pour le mélange " taillis et futaie " dont la superficie passe en 4 ans de 30,8 % des forêts à moins de 10 %. La modification de la méthode tient en partie à la nécessité d'accélérer les périodes de mise à jour des résultats.

Le mode de gestion forestière le plus usité, sur le territoire du Nord - Pas-de-Calais, est celui de la futaie (61,3 % hors peupleraies). Il s'est accru, entre 1986 et 2004, de plus de 19 %. Le mélange " taillis et futaie " représente encore 30,8 % de la surface forestière mais a diminué de plus de 11 % sur la même période. Les surfaces gérées " en taillis ", enfin, se sont accrues de plus de 10 % à partir de 1986 pour atteindre 7,5 % de la surface forestière régionale en 2004.

Évolution du régime sylvicole dans le Nord - Pas-de-Calais de 1986 à 2009 (source : ORB NPdC d'après IFN, 2012)

Un changement méthodologique a eu lieu après 2004 qui explique les variations importantes de résultats entre 2004 et 2009



Ce qu'il faut en penser

Les principaux régimes sylvicoles de la forêt régionale sont la futaie (plus de 61 % des forêts du Nord - Pas-de-Calais hors peupleraies contre 53,6 % pour la France) et le taillis-sous-futaie (30,8 % à l'échelle de la région et 30,4 % pour la France). L'exploitation en taillis, par contre, ne correspond qu'à 7,4 % de la surface des forêts régionales (15,2 % pour la France). L'augmentation significative de la proportion de la futaie dans les forêts régionales en 2009, s'explique principalement par la prise en compte des peupleraies* dans les résultats. En effet, ces dernières représentent environ la dixième de la forêt régionale.

La gestion forestière actuelle vise à concilier les enjeux économiques, écologiques et sociaux. La gestion sylvicole n'est pas sans impact sur la biodiversité*. Elle peut avoir des effets bénéfiques et des effets négatifs. En matière d'effets positifs, en créant des habitats* diversifiés en structure, en composition, etc., la forêt accueille certaines espèces forestières et non forestières qui y cherchent refuge, faute d'habitats favorables sur notre territoire très artificialisé*. En matière d'effets négatifs, la récolte des arbres adultes ampute l'écosystème forestier d'une partie du cycle sylvo-génétique* : la phase de sénescence, éliminant par là même les niches écologiques liées aux très vieux arbres et les espèces qui leur sont associées. De nombreuses études ont ainsi montré que le nombre d'espèces strictement forestières tend à être plus important dans les forêts non exploitées. Ce constat est néanmoins à nuancer selon les groupes étudiés (Plantes, Insectes, Oiseaux et Mammifères). En effet, la flore vasculaire* ainsi que les espèces moins typiquement forestières (espèces des milieux ouverts ou de transition, espèces généralistes) sont plus riches en forêt exploitée (les perturbations liées à l'exploitation favorisent les espèces pionnières). Par contre, certaines espèces nécessitent, pour se développer, des peuplements anciens non perturbés. Les Coléoptères, les Champignons, les Mousses et les Lichens sont, par exemple, plus diversifiés en forêt non exploitée.

Finalement, c'est la diversité des actes de gestion qui est favorable à l'expression de la biodiversité. Comme chaque type de peuplement héberge des espèces adaptées, la diversité des traitements s'avère une solution satisfaisante. La futaie, lors des régénérations, apporte des surfaces ouvertes propices à l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*) ou au Pipit des arbres (*Anthus trivialis*). Le taillis est propice au Muscardin (*Muscardinus avellanarius*), espèce rare à l'échelle régionale. Le taillis-sous-futaie, bien qu'étant le régime le plus anthropique* et le plus intensif, combine les deux types de peuplements. Il présente, de ce fait, une

diversité paysagère relativement riche et abrite une richesse spécifique* supérieure à la futaie régulière. Cette richesse étant bien sûr aussi liée aux territoires biogéographiques au sein desquels se situent les forêts.

Conforter une gestion forestière favorable à la biodiversité, tel est l'un des enjeux majeurs. Repris à la fois dans les documents "cadres" de gestion des forêts privées (Schéma régional de gestion sylvicole du Nord - Pas-de-Calais), des forêts publiques (Directive régionale d'aménagement et Schéma régional d'aménagement), dans les plans de gestion et dans les documents d'aménagement, cet enjeu se traduit par :

- le mélange des essences au sein des peuplements et le recours à la régénération naturelle chaque fois que possible ;
- l'adaptation des forêts aux climats futurs pour éviter les dépérissements généralisés (qui à terme condamneraient la biodiversité associée) ;
- le maintien, la préservation et la création de milieux associés (mares, clairières, lisières, etc.) ;
- le maintien d'une diversité de modes de gestion et des traitements aux différentes échelles afin de ne pas standardiser les peuplements ;
- le maintien d'arbres morts ou sénescents ;
- la création d'îlots de vieillissement ainsi que le maintien des essences pionnières lorsqu'elles ne concurrencent pas les essences ciblées par la production forestière ;
- l'utilisation d'engins de débardage mieux adaptés à la fragilité des sols ;
- etc.

Cette volonté de gestion plus "écologique" des forêts est également présente dans la Stratégie nationale de la biodiversité.

Méthode

Les résultats sont issus de l'Inventaire forestier national (IFN), et ne concernent que la forêt dite "de production" soit plus de 90% des forêts publiques régionales et la quasi-totalité des surfaces des forêts privées.

En savoir plus

- Voir fiche 2011 "surfaces forestières"
- CATTEAU, E., DUHAMEL, F., CORNIER, T., FARVACQUES, C., MORA, F., DELPLANQUES S., HENRY, E., NICOLAZO, C. & VALET, J.M., 2010. *Guide des végétations forestières et préforestières de la région Nord - Pas-de-Calais*. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, Bailleul, 526 p.
- GOSSELIN, M. & PAILLET, Y., 2010. *Mieux intégrer la biodiversité dans la gestion forestière. Guide pratique (France métropolitaine)*. 100 p.
- PAILLET, Y. & BERGES, L., 2010. Naturalité des forêts et biodiversité : une comparaison par méta-analyse de la richesse spécifique des forêts exploitées et des forêts non exploitées en Europe. In Vallauri, D. & al. "Biodiversité, naturalité, humanité, pour inspirer la gestion des forêts", 41-49.

Sites internet

- AGROPARISTECH : <http://www.agroparistech.fr>
- CRPF : <http://www.crpfnorpic.fr>
- GIP-ECOFOR : <http://www.gip-ecofor.org>
- IFN : <http://www.ifn.fr>
- ONF : <http://www.onf.fr>
- PRO SILVA : <http://www.prosilva.fr>

* cf glossaire